



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 janvier 2014

## Communiqué de presse

### **Poursuite du déménagement des services de la préfecture dans les nouveaux locaux**

Les services de la Réglementation et des Élections de la préfecture, situé à l'immeuble Bishop (CGM), sera fermé les jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2014 afin de procéder à son déménagement dans le nouveau bâtiment D de la préfecture.

A partir du lundi 20 janvier 2014, l'accès à ce service se fera rue Félix Éboué (face au collège Julia Nicolas) aux horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
Les lundis, mardis et jeudis après midi de 14h30 à 16h00

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr) 1/1